

LYXOR UCITS ETF COMMODITIES THOMSON REUTERS/CORECOMMODITY CRB EX-E

Ticker: CRN FP

INFORMATIONS SUR LE FONDS

Description

Lyxor Asset Management (« Lyxor »), une filiale à 100% du Groupe Société Générale, a été fondée en 1998 dans l'optique de proposer des solutions générant des performances durables, qui offrent un degré de transparence, de liquidité et de flexibilité plus élevés. Forte de plus de dix ans d'expérience, Lyxor opère à l'échelon mondial dans quatre classes d'investissement : la gestion alternative, les ETF et la gestion indicielle, la gestion multi-actifs et la gestion structurée. Le modèle d'entreprise de Lyxor, fondé sur la recherche et la gestion du risque, lui permet de concevoir des solutions d'investissement solides et novatrices. La société emploie plus de 600 professionnels et évolue sur l'ensemble des marchés stratégiques aux quatre coins du globe, avec des bureaux et sociétés affiliées en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Lyxor conjugue la réactivité d'une organisation entrepreneuriale et la fiabilité d'un acteur mondial en pleine expansion et gère plus de 83 milliards d'euros d'actifs à l'international, dont 34 milliards d'euros d'ETF.

Exchange Traded Funds (ETFs)

Un UCITS ETF est un OPCVM coté dont au moins une catégorie de parts ou d'actions est négociée tout au long de la journée sur au moins un marché réglementé ou un Système de négociation multilatérale dans lequel au moins un teneur de marché intervient pour garantir que la valeur en bourse des parts ou des actions de l'ETF ne s'éloigne pas trop de sa valeur liquidative et, le cas échéant, de sa Valeur liquidative indicative.

Objectif d'investissement

Les ETF (Exchange Traded Funds) de Lyxor sont des fonds conformes à la directive UCITS qui répliquent un indice de référence en investissant dans des actions cotées et en concluant des total return swaps ou des price return swaps afin de reproduire la performance de l'indice. Les ETF recourant à des swaps constituent le moyen le plus efficace de répliquer indicielle : ils permettent d'obtenir une faible erreur de suivi tout en faisant supporter le risque et les coûts associés au processus de réplification à la contrepartie du swap.

L'objectif d'investissement est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'Indice Thomson Reuters/Jefferies CRB Ex-Energy Total Return (code Bloomberg : CRYNETR) ("l'Indice de Référence"), représentatif du rendement total brut d'un investissement dans un panier diversifié de contrats à terme sur matières premières hors celles liées à l'énergie.

Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.lyxoretf.com

RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplification : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.

RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplification du fonds.

RISQUE DE CONTREPARTIE : Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un Swap de gré à gré avec la Société Générale.

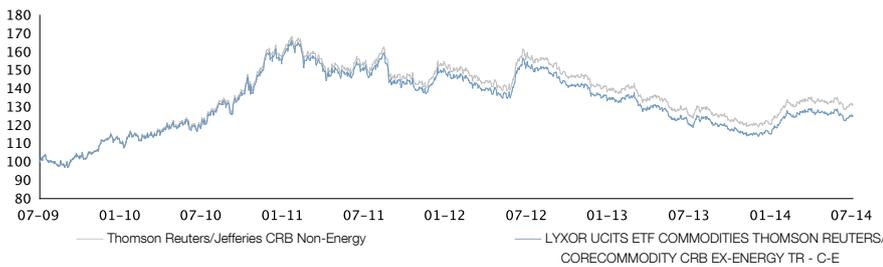
Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la Société Générale ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.

RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Information sur l'indice



Ticker place principale de cotation :	CRN FP
Forme juridique :	FCP
UCITS :	Oui
ISIN :	FR0010346205
Tax Suisse :	Non
Méthode de réplification :	Physique plus Swap de Performance
Devise de la classe :	EUR
Date de création :	03/08/2006
VL de lancement (EUR) :	16.58
TFE (frais/an) :	0.350%
Risque de change :	Oui
NAV par part (EUR) :	18.34
Encours de la part (M EUR) :	190.04
Encours du fonds (M EUR) :	240.85
Encours SICAV (M EUR) :	-
Investissement minimal (part) :	1
Affectation des résultats :	Capitalisation

Informations sur les cotations

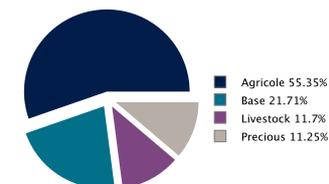
Place	Horaires (GMT)	Devise	Code Bloomberg	RIC Reuters
NYSE Euronext Paris*	08:00 / 16:30	EUR	CRN FP	CNRG.PA
Borsa Italiana (Milano)	08:00 / 16:30	EUR	CRBN IM	CRBN.MI
Deutsche Boerse (Xetra)	07:00 / 19:00	EUR	LYXCRN GY	LYXCRN.DE
Bolsa de Madrid	08:00 / 16:30	EUR	CRN SM	CNRG.MC

* Première place de cotation

L'Indice Thomson Reuters/Jefferies CRB Non-Energy est un indice de contrats à terme sur matières premières calculé et publié par Thomson Reuters. L'Indice Thomson Reuters/Jefferies CRB est de type «TotalReturn», autrement dit la performance de l'Indice intègre les intérêts (au taux du 91 day Treasury Bill) versés sur un investissement dans l'Indice entièrement collatéralisé. La méthodologie de l'Indice est disponible sur www.jefferies.com

Nom :	Thomson Reuters/CoreCommodity CRB Non-Energy
Exposition :	Global
Classe d'actifs :	Matières premières
Type :	Net Total Return
Devise :	USD
RIC Reuters :	.TRJCRBNETR
Code Bloomberg de l'Indice :	CRYNETR
Informations complémentaires :	www.jefferies.com
Source :	Bloomberg, Lyxor AM, au 31 juil. 2014

Allocation sectorielle de l'Indice



Matières premières

Aluminium	10.21%	Blé	1.6%
Bétail vif	10.21%	Nickel	1.57%
Cuivre	9.92%	Jus d'orange	1.51%
Soja	9.77%	Porcs	1.49%
Or	9.64%		
Café	9.37%		
Mais	9.09%		
Cacao	8.66%		
Sucre	7.85%		
Coton	7.5%		
Argent	1.61%		

Nombre de composants : 15

Performances ETF

	1 mois	3 mois	6 mois	3 ans	5 ans
LYXOR UCITS ETF COMMODITIES THOMSON REUTERS/CORECOMMODITY CRB EX-ENERGY TR - C-E	-0.53%	-2.45%	6.21%	-16.67%	25.04%
Thomson Reuters/Jefferies CRB Non-Energy	-2.73%	-5.67%	5.80%	-20.00%	23.87%
EUR / USD	-2.28%	-3.50%	-0.78%	-6.89%	-5.63%
Ecart de performance	-0.07%	-0.20%	-0.42%	-2.59%	-6.27%

	YTD	2013	2012	2011	2010
LYXOR UCITS ETF COMMODITIES THOMSON REUTERS/CORECOMMODITY CRB EX-ENERGY TR - C-E	9.62%	-16.40%	-4.46%	-9.10%	39.76%
Thomson Reuters/Jefferies CRB Non-Energy	6.94%	-11.86%	-1.80%	-11.09%	31.83%
EUR / USD	-2.90%	4.52%	1.56%	-3.24%	-6.50%
Ecart de performance	-0.51%	-0.73%	-1.15%	-0.98%	-1.28%
Tracking Error	-	0.01%	0.03%	0.05%	0.02%

	31/07/2014	31/07/2013	31/07/2012	29/07/2011	30/07/2010
LYXOR UCITS ETF COMMODITIES THOMSON REUTERS/CORECOMMODITY CRB EX-ENERGY TR - C-E	3.89%	-21.29%	1.91%	22.01%	23.00%
Thomson Reuters/Jefferies CRB Non-Energy	5.53%	-14.33%	-11.52%	35.83%	14.00%
EUR / USD	0.76%	7.82%	-14.30%	10.30%	-8.11%
Ecart de performance	-0.84%	-0.75%	-1.34%	-1.14%	-1.12%

Source : Bloomberg, Lyxor AM, au 31 juil. 2014

	Du	Au
Thomson Reuters/Jefferies CRB Non-Energy	07/08/2006	

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF. Performances glissantes : toutes les performances sont basées sur la VL quotidienne officielle calculée à la fin de chaque mois. Performances calendaires : toutes les performances sont basées sur la VL quotidienne officielle calculée à la fin de chaque année. L'écart de performance représente les différences de performance entre l'ETF et l'Indice. L'Erreur de suivi représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'Indice de référence.

L'Indice de référence peut être modifié. Nous utiliserons les indices suivants pour comparer la performance de l'ETF par rapport à son indice de référence :

	Du	Au
Thomson Reuters/Jefferies CRB Non-Energy	07/08/2006	

Les statistiques de [performance/simulations de performances/performance et de simulations de performances] correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs. Ceci vaut également pour les données de marché historiques.

NOTICE POUR L'INVESTISSEUR

Ce document a été établi par Lyxor Asset Management. Ce document ainsi que les informations qui y figurent ne constituent ni un prospectus au sens des articles 652a du Code des obligations suisse (CO) ni un prospectus de cotation au sens du Règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange.

Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif et dans un but informatif uniquement. Société Générale, Lyxor Asset Management et Lyxor International Asset Management n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère actuel des informations établies à partir de sources externes, bien que ces informations proviennent de sources réputées fiables.

Ce document ne constitue ni une offre ni une invitation à investir ou à acheter un quelconque instrument financier. Société Générale, Lyxor Asset Management et Lyxor International Asset Management déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences financières qui pourraient découler de la souscription ou de l'acquisition d'un des quelconques instruments financiers décrits dans le présent document.

Il appartient à l'investisseur de se faire sa propre évaluation des risques et de consulter, si nécessaire, son propre conseiller juridique, financier, fiscal ou comptable ou tout autre conseiller professionnel avant toute souscription ou acquisition.

Ce document ne peut être copié, reproduit ou distribué, totalement ou partiellement, sans l'accord préalable de Société Générale, Lyxor Asset Management et Lyxor International Asset Management. Les performances passées ne sont pas garantes des performances futures.

Les investissements dans les ETFs Lyxor peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays, conformément aux réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il est de la responsabilité de l'investisseur de déterminer s'il est ou non autorisé à investir dans ces produits.

En investissant dans ces produits, l'investisseur confirme à Société Générale qu'il est dûment autorisé à le faire, en consultant, s'il l'estime nécessaire, son propre conseiller en investissement ou tout autre professionnel compétent.

Les ETFs Lyxor sont offerts uniquement en dehors des Etats Unis et conformément à la Réglementation S de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (la « Réglementation S »). Les ETFs Lyxor ne pourront être vendus ou offerts à nouveau qu'à des « non U.S. Persons » dans le cadre de « Offshore Transactions » conformément aux dispositions applicables en matière de revente prévues dans la Réglementation S.

Le pays d'origine du placement collectif est -. Le placement collectif LYXOR UCITS ETF COMMODITIES THOMSON REUTERS/CORECOMMODITY CRB EX-ENERGY TR est coté à la SIX Swiss Exchange et autorisé à la distribution en Suisse ou à partir de la Suisse, conformément à l'article 120 de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006.

L'Autorité de surveillance des marchés (FINMA) a autorisé Société Générale, Paris, succursale de Zurich à exercer comme représentant et agent payeur de ces produits en Suisse.

Le prospectus, le prospectus simplifié, le document d'information clés pour l'investisseur (KIID), les statuts, le règlement de placement collectif, le rapport annuel, le rapport semi-annuel et tout autre document selon l'art. 133 de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux, OPCC) peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse :

SOCIETE GENERALE PARIS, Zurich Branch, Lyxor ETF Team Switzerland, Talacker 50, P.O. Box 1928, CH-8021 Zurich, www.lyxoretf.ch, info@lyxoretf.ch, +41 58 272 33 44